

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipale) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Nos confrères sous les drapeaux

En Tunisie, comme en Algérie, beaucoup de nos confrères ont dû répondre à la mobilisation générale et se trouvent sous les armes soit sur les fronts, soit dans les garnisons de l'arrière ou malheureusement prisonniers de guerre comme Jacques Gaillard et René Jouglet; jusqu'à ce jour, Gaston Houette, du *Courrier de Tunisie*, et Louis Valentin, directeur de la *Tunisie Sportive*, ont payé de leur vie la défense de la patrie contre l'odieux ennemi, saluons au passage ces braves que le Syndicat de la Presse tunisienne inscrira sur son livre d'or.

A tout seigneur, tout honneur : notre excellent ami Paul Lambert, directeur du *Republicain*, président du Syndicat de la Presse républicaine de Tunisie, lieutenant, chef d'une formation sanitaire, est à Metzeral en Alsace, en première ligne du feu où sa conviction du succès final des alliés demeure ferme et inébranlable.

A la *Dépêche Tunisienne*, véritable pléiade de jeunes, presque toute sa rédaction a dû répondre à l'appel du pays. Tout d'abord, notre bon confrère André Duran-Angliviel, rédacteur en chef, vice-président du Syndicat, parti volontaire comme simple zouave, a gagné le galon d'or de sous-lieutenant sur le champ de bataille des Dardanelles où il fut grièvement atteint. Evacué sur la station sanitaire du Mont des Oiseaux, près de Toulon, il y reçut des soins attentifs et vigilants et se trouve en convalescence ici à Tunis, dans sa famille; Théo Prat, secrétaire de la rédaction, lieutenant de zouaves, a été lui aussi très gravement blessé aux Dardanelles; il se trouve actuellement à Tunis, après avoir été évacué sur Bône, et sa guérison n'est plus qu'une question de jours.

L'ami Terryn, secrétaire de la direction, est sergent de zouaves à Tunis; Pondevaux, que ses cent kilos passés auraient pu laisser chez lui, est caporal dans une section de commis et ouvriers à Tunis où il tient la place d'un camarade parti pour le front. Nous ignorons où se trouvent Tillot et Serdane, rédacteurs.

Au *Courrier de Tunisie*, notre ami Auguste Destrées, directeur, lieutenant de zouaves, après avoir fait bravement son devoir dans les environs de Lassigny, où il fut aussi très sérieusement blessé, a été l'objet d'une flatteuse citation à l'ordre du jour. Guéri et venu en convalescence, il est reparti plein d'entrain pour le nouveau front des Dardanelles, combattre à la tête de ses vaillants poilus. On ignore le sort de son rédacteur en chef, René Jouglet, parti comme sergent de marsouins; on le croit prisonnier de guerre en Allemagne. Nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi. L'ami B. Duclos, capitaine d'artillerie, après avoir combattu à la Marne, à Soissons, se trouve toujours à Dunkerque, où il attend son quatrième galon et la rosette d'officier de la Légion d'honneur; nous lui souhaitons bien cordialement l'un et l'autre. Gaston Houette est mort en brave sur le champ de

bataille et cité à l'ordre du jour de la division.

A la *Tunisie Française*, P. de la Charrière, parti comme adjudant de tirailleurs, a gagné l'épaulette de sous-lieutenant et la croix de la Légion d'honneur. Blessé, il est en traitement à Neuilly-sur-Seine, aux portes de Paris. Zannettacci est prisonnier en Allemagne.

Raucher, directeur du *Capitaliste Tunisien*, territorial, aurait pu rester à Tunis; il a demandé à être versé dans l'active pour partir sur la ligne du feu; on l'a envoyé à Belfort où il a gagné les galons de brigadier; il voisinerait avec Lambert dans les environs de Metzeral.

Jacques Gaillard, directeur du *Cri de Tunis*, lieutenant dans un régiment mixte de zouaves-tirailleurs, aurait été fait prisonnier sur l'Yser et serait interné en Allemagne; on ignore encore dans quel camp les boches l'ont envoyé et s'il a été blessé. Notre confrère A. Guénard, directeur du *Petit Bisertin*, parti au front comme maréchal-des-logis d'artillerie, est revenu en Tunisie comme sous-lieutenant instructeur aux chasseurs d'Afrique.

Nous n'avons pas de nouvelles d'Albert Canal, directeur de l'Agence Havas. René Bouyac, directeur du *Progrès de Tunis*, officier-interprète de 1^{re} classe (capitaine), est affecté à la censure militaire postale à Tunis, où il rend d'appréciables services. Alexandre Fichet, directeur du *Scorpion*, est mobilisé dans les zouaves à Tunis; il ne pique ni ne mord plus, mais s'apprête d'un jour à l'autre à cogner dur et ferme sur les têtes de boches. Rodolphe Valensi, fils du général de division ancien interprète de S. A. le Bey, bien que dégagé de toute obligation militaire, s'est engagé pour la durée de la guerre et a été affecté aux services auxiliaires à Tunis. Comme nous l'avons dit plus haut, Valentin a été tué à la presqu'île de Gallipoli après avoir été promu sous-lieutenant sur le champ de bataille d'Abdul-Bahar.

M. Smaja, directeur de la *Justice*, engagé volontaire malgré ses 50 ans bien sonnés, est brancardier; il est venu ces jours-ci à Tunis en permission; il a donné un fier exemple à ses jeunes coreligionnaires.

Dans la presse du département voisin, nous ne connaissons que nos excellents confrères André Servier, rédacteur en chef de la *Dépêche de Constantine*, et Jean Morinaud, rédacteur au *Republicain*, sous les armes, le premier, sergent aux zouaves et le second aspirant dans un régiment d'artillerie. Schiffmacher, directeur du *Réveil de Souk-Ahras*, originaire d'Alsace, qui rêvait d'aller combattre sur ce front, malheureusement, atteint d'une maladie qui l'empêchait de marcher librement, a voulu subir une opération qui l'a emporté.

A tous les braves que le destin a épargnés, nous souhaitons bonne chance jusqu'à la fin des hostilités et à leur heureux retour; aux prisonniers une captivité sans ennui, aux confrères morts ou disparus va notre souvenir ému.

Ém. LACROIX.

Donnez votre Publicité à La Petite Tunisie le plus répandu des Hebdomadaires de la Régence

Billet de la Semaine

Nos mobilisés et les autres

L'étranger qui débarque à Tunis est étonné de la grande quantité d'hommes jeunes et forts, et par conséquent aptes à être mobilisés, qu'il voit déambulant tranquillement par les rues de la ville, et il se demande pourquoi tous ces civils ne sont pas à la caserne, sac au dos.

Notre visiteur ignore que Tunis est une ville très cosmopolite où, à côté de plusieurs milliers d'étrangers, vit une population israélite indigène de 50.000 âmes, suivant l'Indicateur Tunisien de 1914, avec forcément plusieurs centaines de jeunes gens capables de tenir un fusil. Tous ces étrangers appartiennent soit à des pays neutres comme l'Espagne et la Grèce, soit à des nations alliées comme l'Italie et l'Angleterre. Pour l'Italie, ce sont en général des hommes ayant dépassé l'âge de la mobilisation ou qui sont laissés temporairement dans leurs foyers. Quant aux Maltais, sujets anglais, n'étant pas astreints au service militaire obligatoire, rien ne les oblige de s'enrôler et la plupart, pour ne pas

Pour rendre hommage à la vérité, nous savons que les Maltais de l'île ne répugnent pas au service militaire et grand est déjà le nombre des braves qui ont compris leur devoir dès le premier jour des hostilités et se sont enrôlés dans les armées du roi Georges, où ils font d'excellente besogne; quant aux autres, ceux implantés sur le territoire de l'Afrique du Nord, à part des exceptions en nombre infime, on se demande quels sentiments animent ces sujets anglais qui restent là sans prendre part à la gigantesque lutte dans laquelle est engagée l'Angleterre à côté de la France dont ils furent un moment les fils adoptifs.

A côté de tous ces étrangers retenus au rivage pour les motifs énoncés plus haut et des descendants d'Israël, il y a la multitude de mobilisés dont aucun insigne ne vient révéler l'état militaire alors qu'en France tous les mobilisés, tous sans exception, à quel service qu'ils appartiennent, portent un brassard. Pourquoi n'en est-il pas de même en Tunisie? Pourquoi nos postiers, nos cheminots, etc., n'ont-ils pas le brassard qui les soustraira aux réflexions désobligeantes dont ils sont l'objet directement ou lancées à la dérobée. On récrimine sur tel ou tel jeune soldat rencontré dans les rues, à plus forte raison sur les civils. Il faut que cela cesse et pour cela que le port du brassard soit obligatoire pour tous les mobilisés, et ce faisant les langues se tairont peut-être.

LE SEMAINE

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE / 5c. 10 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

NOS ÉCHOS

Dame Gensure est capricieuse

L'Action Jurassienne est un vaillant journal républicain du Jura, qui paraît à Dôle; son directeur politique est M. Georges Ponsot, le sympathique et barbu député de Dôle, qui tient une grosse place au Parlement. Celui-ci est un ennemi acharné de la représentation proportionnelle et ses joutes oratoires avec Grousier, autre barbu parlementaire, et Charles Benoist, partisans de la représentation, au temps où nos honorables avaient des loisirs, sont connues de tous.

Malgré sa situation, son journal ne coupe pas aux ciseaux de dame Anastasie. Son dernier numéro nous offre trois colonnes en blanc alors que l'article censuré avait paru dans le *Journal de Pontarlier* et l'*Union Républicaine du Jura* de Lons-le-Saulnier!

Comprenez qui pourra ces fantaisies qui finissent par dépasser les bornes, aussi les protestations pleuvent au Gouvernement et au Parlement pour mettre un terme à l'intolérable abus dont la presse est l'objet.

Contre les produits boches

Dès le 27 mars, le maire de Lyon, devant les preuves indiscutables qui lui furent fournies que le chocolat Suchard était la propriété d'un naturel de la Prusse rhénane, le sieur Karl Rüss, prit un arrêté prescrivant l'enlèvement de toutes les affiches.

Pourquoi cet arrêté n'a-t-il pas été généralisé? Pourquoi dans de trop nombreuses gares et jusque dans celles du Métropolitain de Paris, laisse-t-on subsister les affiches de cette marque, dont le propriétaire a, en 1911, offert à l'Allemagne un dirigeable qui fut baptisé à Kiel et eut pour marraine la princesse Henri de Prusse?

Que fera-t-on de notre or?

Nous posons la question à qui de droit: que fera-t-on de notre or? nous entendons de notre or tunisien?

Puisque notre monnaie n'a pas cours en France, celui-ci peut-il entrer dans la réserve de la Banque de France, la seule reconnue à l'étranger, le papier de la Banque de l'Algérie étant sans valeur.

Au champ d'honneur

La nouvelle de la mort du sous-lieutenant René Douté, tué sur le front de France, qui avait couru mais dont on n'avait pas reçu confirmation, paraît être aujourd'hui certaine.

René Douté est mort en brave, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui.

Nous prions toute sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Le suspect

Aux gares de frontière, on est très difficile. Les trains venant de Suisse sont particulièrement surveillés. Tous les voyageurs doivent quitter leurs wagons et sont soigneusement inspectés, on leur demande leurs papiers et on examine les passeports.

Il y a quelques jours, un zélé policier avise un monsieur qui descendait d'un confortable wagon :

— Surveille-le, dit-il tout bas à son collègue; il m'a l'air suspect.

Le monsieur a entendu, mais il ne bronche pas. Il exhibe ses papiers et sourit en voyant la mine déconfite du policier. M. Fernand David venait de rendre visite à ses électeurs de la Haute-Savoie...

La gaffe

Le bureau du commerce à la Direction générale de l'Agriculture a commis une gaffe en faisant insérer au Journal Officiel Tunisien les marques de fabrique déposées par des maisons austro-boches, avant la guerre bicu entendu.

Pour la réparer, il ne lui reste qu'un moyen : celui d'annuler purement et simplement l'avis les concernant, et tout sera bien qui finira bien.

Nos bureaux de tabac

Il existe deux catégories de bureaux de tabac : ceux qui sont affermés par voie d'adjudication et dont une partie du fermage va, croyons-nous, à des bénéficiaires, veuves le plus souvent intéressantes mais quelquefois pas du tout et ceux dont l'administration se réserve la concession temporaire dans l'intérêt du Monopole.

En ce qui concerne les premiers, la commission instituée par M. le Résident général est seule juge du maintien des bureaux de tabac à leurs titulaires, quant aux seconds, ne conviendrait-il pas dès maintenant de songer un peu à nos chers blessés indigènes qui trouveraient là un dédommagement à leur dévouement à notre pays à la défense duquel ils ont laissé l'usage d'un membre.

Nous savons combien on apprécie le

rôle des troupes indigènes et connaissons toute la sollicitude que leur témoigne M. le Résident général pour douter que notre proposition ne soit prise en considération par lui.

Dons à l'État

MM. Georges et Jean Hersent, ingénieurs à Paris viennent d'offrir un aéroplane à l'État. Par décret en date du 15 août, ce don généreux a été accepté.

MM. André et Édouard Michelin viennent d'offrir à l'État cent cellules d'aéroplanes. Par décret en date du 14 août, ce don a été accepté.

A Souk-Ahras

On nous demande de signaler à l'autorité militaire compétente la situation vraiment pénible dans laquelle se trouvent la ville de Souk-Ahras et sa région, qui n'ont plus qu'un seul docteur pour assurer le service médical et encore celui-ci étant mobilisé doit nécessairement faire passer le service médical militaire avant celui des civils. Ce double travail est au-dessus des forces d'un homme, même doué de la meilleure volonté et qui n'a même pas le droit d'être malade.

Il y a bien à Souk-Ahras un médecin militaire de l'active qui pourrait prêter son concours aux civils et le brave docteur Clada, mais notre maire ne fait plus de médecine particulière et se renferme dans ses attributions municipales et son hôpital, et il est interdit au médecin-major de visiter la clientèle civile.

Aussi les habitants seraient reconnaissants à l'autorité militaire d'affecter à Souk-Ahras M. le docteur Mesguiche, actuellement mobilisé en Tunisie. Il n'est pas possible de laisser une population aussi importante que celle de notre ville et les centres européens ou indigènes de la région sans médecin.

Nos correspondants espèrent qu'on voudra bien tenir compte de cette légitime réclamation dictée par le seul souci de la santé publique.

La N'goko-Sangha

Un de nos lecteurs nous demande si la fameuse N'goko-Sangha, la cause initiale de la guerre actuelle, a été placée sous séquestre?

Nous avouons notre ignorance complète non pas sur la N'goko-Sangha, mais sur le séquestre de cette société.

Plus tard, quand la guerre sera finie, nous pourrions demander des comptes à qui de droit, pour l'instant ne pensons qu'à la défense de la patrie, ayons toujours les yeux tournés vers le front et travaillons, chacun dans notre sphère, pour la victoire finale et l'écrasement du peuple abject qui avait rêvé de dominer le monde et de l'asservir.

Des colliers d'or

Nous nous trouvions un jour dans le train d'Hammam-Lif.

A la gare de Maxula-Radès, plusieurs femmes indigènes se précipitèrent dans le wagon de 3^e classe où nous nous trouvions. Il n'était pas besoin d'être vieux Tunisien pour reconnaître à quel genre de monde elles appartenaient. Plusieurs d'entre elles se dévoilèrent et laissèrent flotter leurs haïks, ce qui permit de voir des colliers de pièces d'or de 20 francs. L'un de ceux-ci en avait au moins une vingtaine.

N'y aurait-il pas moyen de faire rendre à la circulation ou au trésor toutes ces pièces d'or qui seraient plus utiles à la défense de la patrie que sur la poitrine de ces hétaires?

La Maggi suisse-boche

Depuis quelques jours, les journaux publient une longue lettre de protestation de la Société Maggi contre les dires du sénateur Gaudin de Villaine apportés à la tribune du Sénat.

Cette société suisse, mais plutôt boche, déclare, à la vérité, comme la Suchard :

« Je suis Suisse, voyez ma maison-mère ». Evidemment elle est suisse, mais il est d'autres éléments d'appréciation dont doivent tenir compte nos compatriotes. Nous ne croyons pas que le doute puisse être permis avec la société Maggi pas plus qu'avec la société Suchard, toutes les deux ont des attaches puissantes avec les Pruscos que sont en réalité les maîtres de la maison depuis la mort de Maggi, son créateur, survenue il y a trois ou quatre ans. Nos compatriotes feront bien de réserver leurs préférences à des produits moins douteux dont les réclames marquaient la route à nos ennemis sur le sol de France.

L'omelette

Le fils de M^e Chenu appartient à une section de mitrailleuses. L'autre jour, un civil critiquait devant lui la prudence du G. Q. G. et déclarait péremptoirement :

— On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs!

— On voit bien, Monsieur, lui répondit le jeune Chenu, que vous n'êtes pas de ces œufs dont on fait l'omelette.

La saisie des biens allemands et austro-hongrois

Chaque jour amène la saisie d'une maison boche ou austro-boche qui était parvenue jusqu'à ce jour à dissimuler sa véritable nationalité grâce à des concours réellement déplorables de la part de certains de nos compatriotes pour qui l'intérêt prime le patriotisme.

C'est surtout dans le Midi de la France que se trouvent ces mauvais Français, et St-Rémy de Provence détient certainement le record des maisons qui n'ont pas craint de continuer un commerce illicite et infâme avec des maisons teutoniques par l'intermédiaire de la Suisse.

De nombreux journaux métropolitains dénoncent les maisons boches non encore placées sous séquestre et nous font connaître les principaux produits de ces bandits qu'il faut absolument refuser, les citer tous est absolument impossible, la liste est trop longue, notre pays en était empoisonné, certains même vont manquer, tels que les verres de lampes qu'on ne peut se procurer qu'avec de très grandes difficultés et d'autres que des industriels avisés cherchent à remplacer.

Il y a aussi les intérêts boches qu'il faut démasquer. Notre confrère le *Petit Bleu*, qui a repris dernièrement sa publication quotidienne, demande tous les jours ce qu'on attend pour mettre sous séquestre les intérêts allemands de l'Ouzenza qui seraient considérables.

Oui, mais le prête-nom est là qui les couvre de son pavillon hollandais car nous ne voulons pas faire l'injure à nos compatriotes de croire qu'ils puissent servir de paravent à des intérêts boches pendant que notre pays soutient contre l'Allemagne la lutte la plus gigantesque que l'histoire ait enregistrée, où les moyens les plus barbares et meurtriers sont employés contre nous. S'il pouvait y avoir des Français capables d'un pareil forfait, ils mériteraient le peloton sans phrase et encore ce serait leur faire beaucoup trop d'honneur.

J.-S.-P.

L'opinion d'un neutre (1)

Divers journaux ont publié que le directeur d'une grande usine suisse, qui revient d'Allemagne (naturellement), n'a pas caché ses sentiments sur la puissance industrielle de nos ennemis :

« Mes sympathies personnelles, a-t-il dit, vont aux alliés. Mais je dois confesser que j'admire beaucoup l'organisation des allemands. A l'heure qu'il est, ceux-ci fabriquent par milliers les mitrailleuses, par vingtaines les avions et de nombreux sous-marins, aussi vite qu'ils le peuvent. Pour triompher dans cette guerre, les alliés doivent se tenir éveillés et donner à la question « mécanique » plus d'attention qu'à la question « hommes ».

Nous criions à nos confrères : casse-cou! Méfions-nous de tous ces neutres qui reviennent d'Allemagne avec des multitudes de sympathies pour nous et de bons contrats en poche, mais lancent toujours dans la conversation la phrase utile aux boches pour ébranler notre conviction en la victoire finale.

Nous aussi, l'an dernier, à Genève, nous avons reçu les confidences d'un pseudo-neutre. Il se disait Suisse gros comme le bras, qui revenait d'Allemagne et se lamentait de la poussée allemande sur Paris.

Après la victoire de la Marne, nous croisions notre « neutre » sur le pont du Mont-Blanc, il feignit de ne pas nous apercevoir et cela nous étonna. Nous le hélâmes quand même mais sans succès. Il court peut-être encore. Ayant eu occasion de narrer le fait à un ami genevois, celui-ci nous dit textuellement ceci : « Parbleu, ce n'est pas étonnant, L... est un boche pur sang, non naturalisé suisse comme il le dit, qui est parti à la déclaration de guerre pour l'Allemagne d'où il est revenu vingt jours après, on ignore pourquoi. »

Après celle-là, nos confrères feront bien de se méfier de ces prétendus neutres remplis d'amitiés pour nous et qui sont au fond des germanophiles enragés quand ils ne sont pas allemands comme le particulier en question.

Les justes doléances de l'industrie hôtelière

(suite et fin)

MODIFICATIONS AUX STATUTS

Les membres de chaque syndicat hôtelier de la Côte d'Azur, d'origine austro-allemande (à l'exception des Alsaciens-Lorrains, Polonais, Tchèques, Trentins et Triestins) sont exclus de l'Association :

Exceptionnellement, le Conseil d'administration de chaque syndicat aura la faculté de proposer à l'assemblée générale de maintenir parmi ses membres les hôteliers ayant acquis la nationalité française, anglaise, russe ou celle d'un pays neutre et qui auront, par leurs actes ou leur attitude, prouvé leur dévouement à la France et à ses alliés :

Le fait d'être membre d'un syndicat hôtelier de la Côte d'Azur implique l'obligation absolue :

a) de n'employer à aucun titre, directement ou indirectement, tout sujet d'origine austro-allemande,

b) de n'acheter ou se procurer aucun produit, objet ou machine austro-boche,

c) de ne faire aucune publicité dans les pays germaniques,

d) de n'utiliser aucune inscription boche dans son hôtel ou ses dépendances.

Tout membre qui y contreviendrait serait radié par l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration et d'une façon définitive. Les fournisseurs quels qu'ils soient, les hôteliers appartenant à un syndicat de la Côte d'Azur, seront prévenus, par les soins du Conseil d'administration, de toute radiation prononcée. Dès ce moment, ces fournisseurs devront cesser de livrer quel que ce soit à l'hôtelier radié.

Lorsqu'un membre du syndicat hôtelier aura été avisé qu'un fournisseur aura contrevenu au paragraphe précédent, il devra cesser toute relation d'affaires avec ce fournisseur, sous peine d'être passible des articles précédents.

Le Conseil d'administration a pleins pouvoirs pour radier définitivement ceux des membres du syndicat qui, par leurs actes, paroles ou attitude, manifesteront des sentiments hostiles à la France ou à ses alliés.

Enfin, le Conseil d'administration de chaque syndicat aura tous pouvoirs pour radier, après enquête et à titre définitif, les membres du syndicat dont la conduite, les actes, la tenue de leur maison, au-

ront pu porter un préjudice quelconque à la réputation de l'industrie hôtelière Française.

Après avoir adopté à l'unanimité la délibération qui précède, l'assemblée décide de la transmettre : à M. Viviani, président du Conseil ; à M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, en le priant d'informer nos agents diplomatiques et consuls à l'étranger des décisions prises, afin qu'ils puissent renseigner utilement les voyageurs se rendant dans le Midi de la France ; à M. Bailli, président du Touring-Club de France ; à l'Agence Havas, avec prière de transmettre au communiqué à la presse française et étrangère et plus particulièrement aux journaux dans lesquels de la publicité a été faite l'autonomie dernière par les soins de l'Union régionale.

Tous les syndicats et groupements intéressés s'engageront dans la voie tracée par l'Union de la Côte d'Azur.

LES MESURES ADMINISTRATIVES

Plusieurs de nos amis, en résidence à Genève, dans les premiers jours d'août 1914, nous ont signalé la façon véritablement scandaleuse dont M. de Freycinet, descendu - de confiance - avant de venir à Paris, dans un hôtel du centre, fut surveillé, espionné par le gérant boche et le personnel de cet hôtel.

Un consul avisé n'aurait-il pas dû prévenir le vénérable ancien ministre de la Guerre français ? A un moment donné, au moment opportun, les Anglais, gens pratiques, ont recommandé à leurs ressortissants de ne pas descendre ou séjourner dans des maisons tenues par des austro-allemands et de ne jamais réclamer les services d'un personnel boche. Pourquoi la Russie et la France ne suivent-elles pas l'exemple donné si à propos par leur allié ? Il n'est point trop tard pour bien faire et réparer une omission fâcheuse. Et si l'hôtellerie suisse doit, dans sa grande partie, continuer pour un temps à être aux mains allemandes, que ceux de nos compatriotes qui voyagent sachent au moins à quoi s'en tenir. Ils feront le nécessaire en attendant l'action des Pouvoirs publics.

L. C.

Lire toutes les semaines **LES HOMMES DU JOUR**, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 91, rue J.-J. Rousseau, Paris.

Pharmacie BLOCH

14, Avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Ophtalmologie, Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A ÉCHELLE — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements

Il y a le roi des placements de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le **ROSIER DE CAISSE** de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil. Tunis. — Téléph. 450.

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais. Travaux typographiques en tous genres et en langues étrangères. Livraison rapide et prix modérés.

Nos bureaux, 5, rue Es-Sadikia, dans l'ancienne Municipalité, sont ouverts tous les jours non fériés, de dix heures à midi.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Sousse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.


L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage — TUNIS

Lait Condensé Suisse

"**LA SEMEUSE**"
BERNA MILK & Co — THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Restaurant des Deux-Mondes

9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT

Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE
Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie :
Sion Guez
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Le gérant : J. Giannitrapani.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.
Location de coffres forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Haux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Maison R. WALLUT & Cie

(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)
TUNIS
Appareils de Battage :

RANSOMES-HORNSBY

Disponibles dans tous les modèles

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Annuaire des "Archives Israélites" (32^e année), par H. Prague.

- 1 fr. - Intéressant d'un bout à l'autre !
S'adresser à l'Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais, Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1871 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SYPHILIS

CURE DEFINITIVE
SÉRIEUSE
sans rechute possible
par les COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et l'hygiène moderne. Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

TUNISIA-PALACE

TUNIS

Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER